



CADENET



RÉUNION DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE

5 NOVEMBRE 2020 – 18h30

COMPTE-RENDU
DE LA REUNION

Accueil par Monsieur Jean-Marc Brabant, Maire de Cadenet

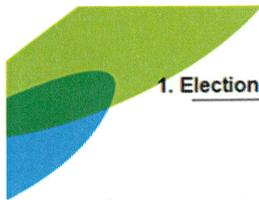
Monsieur le Président ouvre la séance à 18h30 et donne lecture des excusés et des procurations.

Présents : Robert TCHOBDRENOVITCH, Jean-François LOVISOLO, Géraud DE SABRAN PONTEVES, Geneviève JEAN, Jacques NATTA, Jean-Marc BRABANT, Philippe EGG, Séverine MAUGAN-CURNIER, Michel PARTAGE, Alain GOUIRAND, Karine MOURET, Eve MAUREL, Jean-Louis ROBERT, Alain DE VILLEBONNE, Mylène GARCIN, Emilie BASTIE, Valérie GRANGE, Marc JAUBERT, Samantha KHALIZOFF, Anne-Marie DAUPHIN, Alain GUEYDON, François BONNET, Nicolas SALERNO, Jean-Luc BOREL, Mariane DOMEIZEL, Rose-Marie DUMONTIER, Franck LAROCHE, Catherine SERRA, Michel SIMOS.

Procurations : Joëlle RICHAUD donne procuration à Franck LAROCHE, Josiane PANATTONI donne procuration à Jacques NATTA, Gregory RISBOURG donne procuration à Geneviève JEAN, Marc DUVAL donne procuration à Jean-Marc BRABANT, Brigitte MARGAILLAN donne procuration à François BONNET, Béatrice PAUMIER-LALLEMAND donne procuration à Michel PARTAGE, Nathalie LE BOUC donne procuration à Alain GOUIRAND, Pierre AUBOIS donne procuration à Jean-François LOVISOLO, Romain BRETTE donne procuration à Jean-Luc BOREL, Bernadette VITALE donne procuration à Robert TCHOBDRENOVITCH, Josiane GIRAUDON donne procuration à Catherine SERRA, Richard ROUZET donne procuration à Jean-Louis ROBERT.

Madame Emilie Bastié est nommée secrétaire de séance

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Communautaire en date du 24 septembre dernier est approuvé à la majorité (40 voix pour – 1 abstention Mariane Domeizel)



1. Election du 6^{ème} Vice-président



6^{ème} VP - Cohésion sociale et accompagnement de l'enfance-jeunesse,

- ✓ Pilotage de la stratégie enfance-jeunesse,
- ✓ Piloter le fonctionnement de la SPL,
- ✓ Suivi de la DSP (intégration successive des crèches) et du contrat de marché passé avec la SPL,
- ✓ Suivi des RAM du territoire

www.cotelub.fr

Monsieur le Président rappelle l'historique :

Ce vice-président n'a pas été élu parce qu'il fallait attendre l'élection du PDG de la Société Publique Locale (SPL).

Mylène Garcin, élue à Ansois depuis 2001 et conseillère communautaire depuis 2020, a été élue PDG de la SPL le 19 octobre dernier,

Aussi il a été rappelé les missions de la SPL : intégration du service jeunesse depuis le 1^{er} janvier 2020 et des crèches au 1er janvier prochain.

Sa première mission sera de réussir l'intégration de 3 crèches Cadenet, Mirabeau et Villelaure.

Mylène Garcin se porte candidate au poste de 6^{ème} vice-président.

Aucune question n'étant posée, il est procédé à l'élection.

A l'issue du premier tour de scrutin, Madame Mylène Garcin est élue 6^{ème} vice-présidente par :

38 voix POUR
2 bulletins BLANCS
1 bulletin NUL

- Pour Rappel - DM n°1 : Par arrêté du Président, utilisation du chapitre 022-Dépenses imprévues - 50 000 € pour la participation de COTELUB au fonds COVID Résistance avec la Région, le Département,

Monsieur le Président a détaillé la décision modificative telle que présentée dans la note de synthèse.

Section de Fonctionnement :

RECETTES	FONCTIONNEMENT	BP	DM2
Chapitre 70	Produits des services	143 500,00	-20 000,00
Chapitre 73	Impôts et taxes	10 739 928,00	164 891,00
Chapitre 74	Dotations et participations	1 069 762,00	77 565,00
Chapitre 75	Autres Produits de Gestion courante	38 300,00	-10 465,40
Chapitre 77	Produits Exceptionnels	0,00	55 655,68
TOTAL			267 346,28

DEPENSES	FONCTIONNEMENT	BP	DM2
Chapitre 011	Charges à caractères générales	1 989 043,53	299 340,00
Chapitre 012	Charges de personnel	0,00	41 800,00
Chapitre 65	Autres Charges de gestion courante	1 075 072,82	-69 000,00
Chapitre 022	Dépenses Imprévues	184 066,36	176 883,11
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	1 678 927,81	-181 676,83
TOTAL			267 346,28

Section D'investissement

RECETTES	INVESTISSEMENT	BP	DM2
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	1 678 927,81	-181 676,83
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	81 259,40
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	154 564,00	2 307,00
Opération 100010	Etang de la bonde	467 422,00	232 650,00
TOTAL			134 539,57

DEPENSES	INVESTISSEMENT	BP	DM2
Chapitre 020	Dépenses imprévues	232 443,22	51 037,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	81 259,40
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	50 000,00
Opération 100003	Secrétariat communautaire	99 673,24	16 000,00
Opération 100005	Bâtiment communautaire	10 000,00	11 000,00
Opération 100010	Aménagement Etang de la Bonde	1 233 300,00	177 420,00
Opération 100012	Pôle Environnement	0,00	21 263,17
Opération 100019	Équipement Jeunes	0,00	2 500,00
Opération 100029	Soutien au dev. Eco. Local	100 000,00	-50 000,00
Opération 100033	Grand Vallon	63 000,00	-23 000,00
Opération 100044	GEMAPI	630 323,20	-202 940,00
TOTAL			134 539,57

Equilibre budgétaire après DM :

	BP 2020	DM N°1	DM N°2	BP + DMS
Dép. de fonctionnement	15 154 982,79 €	0,00 €	267 346,28 €	15 422 329,07 €
Rec. de fonctionnement	15 154 982,79 €	0,00 €	267 346,28 €	15 422 329,07 €
Dép. d'investissement	7 347 138,67 €	0,00 €	134 539,57 €	7 634 854,24 €
Rec. d'investissement	7 347 138,67 €	0,00 €	134 539,57 €	7 634 854,24 €

Dont	DETAIL PROPRIETE VAL	BP 2020	DM N°1	DM N°2	BP + DMS
Dép. de fonctionnement		4 602 435,90 €	0,00 €	143 603,61 €	4 746 039,51 €
Rec. de fonctionnement		4 602 435,90 €	0,00 €	143 603,61 €	4 746 039,51 €
Dép. d'investissement		1 317 691,74 €	0,00 €	21 263,17 €	1 338 954,91 €
Rec. d'investissement		1 317 691,74 €	0,00 €	21 263,17 €	1 338 954,91 €

Dont	DETAIL GEMAPI	BP 2020	DM N°1	DM N°2	BP + DMS
Dép. de fonctionnement		606 451,80 €	0,00 €	0,00 €	606 451,80 €
Rec. de fonctionnement		606 451,80 €	0,00 €	0,00 €	606 451,80 €
Dép. d'investissement		644 247,38 €	0,00 €	-202 940,00 €	441 307,38 €
Rec. d'investissement		644 247,38 €	0,00 €	-202 940,00 €	441 307,38 €

F. Laroche : Pourquoi les subventions ?
 Monsieur le Président : Elles étaient prévues, mais nous ne les inscrivons qu'à la notification.
 S. Khalizoff : Le Grand Vallon ?
 JM. Brabant : C'est le Parc Acrobatique en Hauteur. Il faudra y faire une visite. Actuellement il est en location mais nous rencontrons des problèmes avec la gérante.
 F. Laroche : Frais RGPD ?
 Madame la DGA : Intervient sur le fonctionnement de ce service mutualisé et fait un point d'étape sur l'èglement général sur la protection des données (RGPD)
 A. de Villebonne : Vitrolles n'a pas adhéré parce que c'est trop cher.

Plus aucune question n'étant soulevée, il est procédé au vote

La proposition est validée par 41 voix POUR
 Unanimité des suffrages exprimés



3. Election des délégués au Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et l'Entretien de l'Eze



Compétence de ce Syndicat mixte fermé auquel COTELUB adhère avec la Métropole : Aménagement et entretien du Bassin de l'Eze

Représentation par l'élection de 4 délégués.

Monsieur le Président : Cette élection a été reportée deux fois pour des questions avec la MPM sur la répartition financière des travaux à intervenir et notamment en matière d'investissement.

En l'état actuel, COTELUB ne peut pas transférer la compétence au syndicat
Le SMAVD doit présenter une proposition :

SMAVD + MPM + COTELUB

Cette présentation se fera à COTELUB.

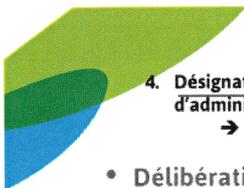
Cependant il est aujourd'hui obligatoire de constituer le bureau pour liquider les affaires courantes du SAIE.

Proposition d'élire les 3 maires des communes riveraines + le Président de COTELUB

www.cotelub.fr

Sont élus par 41 voix :

- Séverine Maugan-Curnier – Maire de La Bastide des Jourdans
- Alain Feretti – Maire de Grambois
- Jean-François Lovisolo – Maire de La Tour d'Aigues
- Robert Tchobdrenovitch – Président de COTELUB



4. Désignation du représentant suppléant au conseil d'administration du collège de Cadenet → Modification de la délibération 2020-055



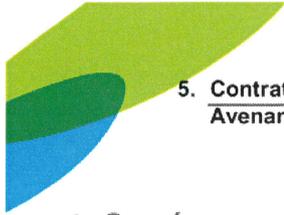
- **Délibération 2020-055- du 20/08/2020 – désignation des représentants auprès du collège de Cadenet**
 - ✓ Robert TCHOBDRENOVITCH comme délégué titulaire
 - ✓ Jean-Marc BRABANT - délégué SUPPLÉANT de COTELUB
 - ✓ Jean-Marc BRABANT est également désigné comme délégué TITULAIRE de la commune de Cadenet
- => Proposition de désigner Mme Valérie GRANGE comme déléguée SUPPLÉANTE de COTELUB en lieu et place de M. Brabant**

Aucune autre candidature n'est proposée

www.cotelub.fr

Aucune question n'étant soulevée, il est procédé au vote

La proposition est validée par 41 voix POUR
Unanimité des suffrages exprimés

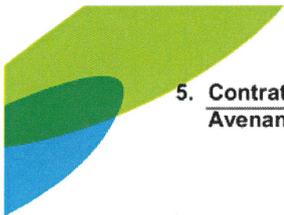


5. **Contrat Régional d'Equilibre territorial 2019-2021-
Avenant clause de revoyure**



- **Conséquence sur les projets du territoire de COTELUB :**
 - COTELUB : rénovation énergétique des équipements intercommunaux (participation région à 30%)
 - COTELUB : aménagement de l'étang de La Bonde (participation région à 30%)
 - Commune de Mirabeau : éco quartier des Espinasses - construction du groupe scolaire (participation région à 20 % - initialement à 15% dans le contrat initial)
 - Commune de La Tour d'Aigues : production et rénovation durables de logements sociaux répartition avec les bailleurs sociaux

www.cotelub.fr



5. **Contrat Régional d'Equilibre territorial 2019-2021-
Avenant clause de revoyure**



- **Conséquence sur les projets du territoire de COTELUB :**
 - COTELUB : rénovation énergétique des équipements intercommunaux (participation région à 30%)
 - COTELUB : aménagement de l'étang de La Bonde (participation région à 30%)
 - Commune de Mirabeau : éco quartier des Espinasses - construction du groupe scolaire (participation région à 20 % - initialement à 15% dans le contrat initial)
 - Commune de La Tour d'Aigues : production et rénovation durables de logements sociaux répartition avec les bailleurs sociaux

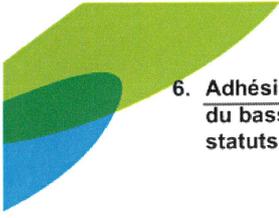
Monsieur le Président fait un résumé de la réunion qui s'est déroulée en visioconférence avec la Région.

Il est ensuite procédé à la lecture des diapositives.

www.cotelub.fr

Aucune question n'étant soulevée, il est procédé au vote

*La proposition est validée par 41 voix POUR
Unanimité des suffrages exprimés*



6. Adhésion à l'association de réflexion sur les déchets du bassin vacluso-rhodanien & Approbation des statuts



- **Membres :** EPCI de Vaucluse qui s'engagent à trouver une solution pour une solution durable, environnementalement optimisée, et financièrement maîtrisée pour le TRAITEMENT DES DECHETS
- **Mission :** étude des voies et moyens sur les nouveaux enjeux de valorisation et de traitement des déchets ménagers et assimilés du Vaucluse et de ses environs

- ⇒ Proposition d'adhérer à l'association
- ⇒ Désigner un représentant de Cotelub

Monsieur Partage rappelle les relations entre COTELUB et le SIECEUTOM :

COTELUB a transféré uniquement la partie transport et traitements des OMR, pas la partie des déchets issus du tri sélectif. Aussi, le traitement des déchets avec une situation de monopole se fait sur le site de Vedène.

En plus les relations entre la COGA et les autres EPCI sont tendues. En effet, la COGA payait un peu plus cher que le SIECEUTOM.

Attention : Vedène augmente son prix par rapport à la COGA environ 150€/tonne

www.cotelub.fr

Les EPCI réfléchissent à une solution globale des OMR et des déchets issus du tri sélectif.

C'est pour cela que le SIECEUTOM et COTELUB doivent adhérer à cette association de réflexion

M. Simos : Régie départementale parce qu'autrement c'est du racket.

M. Partage : Nous avons posé la question mais le CA assurait la prise en compte, mais pas reçu un accueil très favorable. Problème du Grand Avignon avec Véolia, à priori ce n'est pas dans l'air. A nous de travailler et de réfléchir.

Monsieur le Président : l'association va réfléchir et proposer des solutions.

Sur Manosque il était question de la méthanisation, qui à priori a été annulée. L'incinération n'est pas exclue, Nous demeurons plus ou moins liés au SIECEUTOM.

JL. Robert : Une régie départementale oui, mais il faut se dégager des DSP et des différents contrats. Nous sommes soumis au diktat des sociétés de fermage. Nous, les collectivités, ne sommes pas propriétaires des installations.

M. Partage : Le contrat prendra fin en 2027. Le mandat actuel permettra de faire une mise en place pour 2027. Il faut essayer de trouver quelque chose entre Cavaillon et COTELUB. Aujourd'hui tout est ouvert, j'essaierai d'avancer.

JL. Robert : Le projet d'incinération à Manosque était déjà d'actualité en 1995... ce n'est pas simple

Il est proposé de désigner M. Partage comme représentant de COTELUB au sein de l'association.

*La proposition est validée par 41 voix POUR
Unanimité des suffrages exprimés*

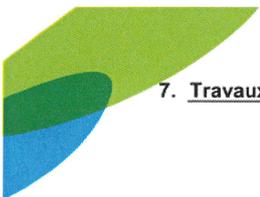


7. Travaux d'urgence post crue - avenant au marché



- Arrêtés préfectoraux prescrivant travaux d'urgence suite à la crue du 1/12/2019
- Délibération 2020-058-A – Attribution à la Société Amourdedieu pour un montant de 115 129 €HT.
- 31/08/2020 – Notifié du marché
- Objet : reconstruction à l'identique ou réparation d'ouvrages endommagés, sur Grambois, La Tour d'Aigues et Cucuron
- Avenant proposé concerne des travaux d'amélioration :
 - ✓ Modification du volume des travaux : travaux complémentaires sur 2 sites sur La Tour d'Aigues
 - ✓ Modification des travaux sur 1 site sur Grambois afin d'augmenter la capacité d'écoulement en cas de crue.
 - ✓ Modification des délais d'exécution (23/11/2020)

www.cotelub.fr



7. Travaux d'urgence post crue - avenant au marché



- Montant de l'avenant est de 29 162,50 € HT (34 995 € TTC)
- Montant du marché public est porté à : 144 291,50 € HT (173 149,80 € TTC)
- Augmenter le délai d'exécution pour le porter au 23/11/2020

Monsieur le Président : Intervention sur les travaux au niveau de l'Eze.

Des travaux supplémentaires doivent être réalisés aussi il y a eu des négociations avec la société et une modification des délais

www.cotelub.fr

Aucune question n'étant soulevée, il est procédé au vote

*La proposition est validée par 41 voix POUR
Unanimité des suffrages exprimés*

- COTELUB est compétente en matière de gestion des milieux aquatiques et de protection contre les inondations
- COTELUB est membre du SMAVD
- Conseil Communautaire doit être informé du rapport d'activités du SMAVD

M. Partage donne la parole à JL. Robert.

JL. Robert : En 2019 je n'étais pas VP mais je faisais partie du Bureau.

Travaux du SMAVD :

Retenues à travers la Durance pour augmenter le niveau de la nappe de la Durance.

Travaux de la digue des carriers : environ 1,7 M€

Les Bouches du Rhône ont bénéficié d'aménagements de pistes cyclables,

Travaux d'endiguement

Aménagement de Mirabeau à Cheval Blanc en prévision sur le mandat.

Atlas de l'innovation

Beau travail de la part du SMAVD

GEMAPI est une grosse entreprise

F. Perera fait du beau et important travail

Le montant est colossal. Il faudra être vigilant et travailler sur les intérêts de la mise en œuvre de cette compétence.

Aucune question n'étant soulevée, il est procédé au vote

*La proposition est validée par 41 voix POUR
Unanimité des suffrages exprimés*

Questions diverses :

- Les gymnases sont fermés aux associations
- Electricité : Faire une étude pour voir l'intérêt d'une commande groupée (F. Laroche) car beaucoup de communes ont travaillé avec le CEDER.
- Colonnes enterrées : Démarrage des travaux à Cucuron
Monsieur le Président à Monsieur le Maire de Cucuron : nous nous verrons ainsi un peu, mais sans resto.
- Cadenet : A quelle date est prévue la mise en route des conteneurs enterrés ? En attente du nouveau camion.

- Tournée des OM :
Le camion ne passera plus sous le pont à Ansouis.
M. Partage a rencontré certaines communes.
Proposition de faire un zoom et à distance en visio, afin de continuer à avancer.
- G. de Sabran : réouverture du pont d'Ansouis qui n'appartient pas à la commune.
Travaux de mise en sécurité avec hauteur minimum et ouverture provisoire dans trois semaines
Obligation donnée aux propriétaires de refaire des travaux dans moins de 6 mois, sur le pont et la structure afin qu'on puisse passer en dessous.
Contact tous les jours pendant deux mois pour aboutir, c'est usant.
C'est un monument historique qui domine une route départementale dont le pouvoir de police appartient à la commune !

Travaux La Bonde : ça avance, inauguration en mars ou avril 2021
Le notaire a reçu les documents pour l'acquisition de la parcelle C1632.
Acquisition en cours des parcelles AK 82 et 84

- Monsieur le Président : COTELUB a été désignée au Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Foncier Provence Alpes Côte d'Azur, les représentants sont R. Tchobdrenovitch et JF. Lovisolo.

Réunion de la conférence des maires du 19/11 en visio

- C. Serra PCAET
Engagement de COTELUB aux côtés de la CCPAL.
19/12/2019 : approbation du projet
Préfet de Région et les autorités ont donné un avis favorable.
Démarrage de la consultation du public le 17/11/2020
Il n'y aura pas de document papier, uniquement sur internet
Webinaire pour les nouveaux élus le 17/11 à 18h00
Intégration du lien sur l'ensemble des sites internet des communes
Document PCAET
Je tiens à remercier Flore (Perera) et Jonas (Lajarge) pour leur travail.

Site internet : tout le monde s'est investi ; Pascale Farcis, Olivier Delaye et Adeline Bontoux surtout sur l'intranet.

Plus aucune question diverse n'étant soulevée, la séance est levée à 20h00

Emilie Bastié
Secrétaire de Séance



Robert Tchobdrenovitch
Président

